

Le volet habitat du PLUi-HM du Beauvaisis



Le 21 février dernier, les 53 maires de l'Agglo (ou leurs représentants) se sont réunis à Savignies pour la réunion de lancement du volet « habitat » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat et Mobilités (PLUi-HM).

Le PLH (Programme Local de l'Habitat), c'est quoi ?

Le PLH est le document qui décline les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'habitat existant et répondre aux besoins des habitants. Il décrit aussi les moyens pour y parvenir. Accéder à la propriété, adapter un logement pour le maintien à domicile, trouver des solutions pour les aînés,

diminuer les factures d'énergie et réaliser une mise aux normes... sont autant de sujets qui préoccupent les habitants du Beauvaisis.

Un PLH, ce n'est pas nouveau en Beauvaisis

Il s'agit en effet de la 3^{ème} génération de PLH. Des habitudes de travail en commun ont déjà été instaurées. La démarche est concertée. Dans le cadre d'entretiens individuels et de groupes de travail, les maires du territoire vont pouvoir exprimer les orientations qu'ils souhaitent donner à leurs communes en matière de développement et de rénovation de l'habitat.

Quel est l'objectif de ce PLH ?

Il s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées, les renforcera si nécessaire et permettra aussi de développer les interventions en direction de la copropriété privée et de l'accession à la propriété. Son objectif général est de disposer d'une offre de

logements diversifiée et équilibrée à l'échelle de l'agglomération afin de consolider la démographie et l'offre des services dans les 53 communes.

PLUi-PLH... Comment le lien se fera avec le volet urbanisme ?

Il y aura une très forte imbrication des deux documents, en particulier sur le volet foncier. Les différentes phases de réalisation du PLH (diagnostic, élaboration de stratégies et d'orientations, définition d'un plan d'actions, évaluation-suivi) seront toutes corrélées à celles du PLUi.

En pratique

Le bureau d'étude ESPACITE assiste l'Agglomération dans cette démarche d'élaboration du PLH.

L'information sur l'avancement des documents sera régulière, que ce soit dans ces colonnes ou sur le site internet de l'Agglo : www.beauvaisis.fr.